



Angoulême, le 14 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurisation des manifestations prévues le 15 décembre 2018 en Charente

- - - - -

Des manifestations auront lieu en Charente ce week-end, et tout particulièrement samedi 15 décembre 2018.

Dans ce contexte, la préfète, soucieuse de maintenir l'équilibre entre la liberté d'exprimer ses idées et opinions, et les enjeux de sécurité, a une nouvelle fois coordonné un dispositif d'encadrement conséquent, qui vise notamment à limiter les impacts des manifestations sur l'activité commerciale.

Tout au long de la journée, 180 personnels de police et de gendarmerie du département, appuyés par des CRS, seront mobilisés. En préfecture, le centre opérationnel départemental sera activé.

En outre, la préfète de la Charente a reconduit les mesures d'interdiction de vente et de transport d'armes, de carburant à emporter, d'explosifs, de produits inflammables et de feux d'artifice. Cette interdiction s'applique dès aujourd'hui, jusqu'au dimanche 16 décembre à minuit, sur l'ensemble du département.